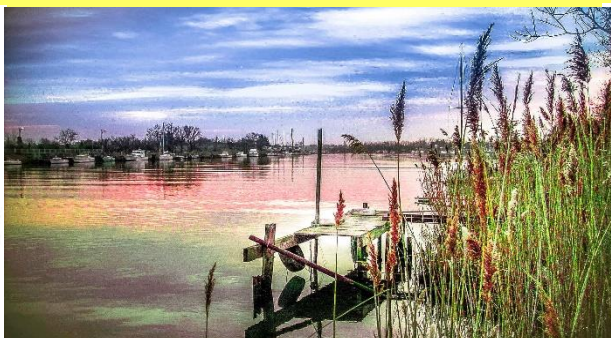


LETTRE INFOS HERAULT FFMJSEA



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



MINISTÈRE
DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Directeur de publication : **Gérard TUGAS** – Rédacteur en chef : **Christian BEIGBEDER**

N°29

NOVEMBRE 2025

SOMMAIRE

Editorial

Page 1 : Le 5/12, journée internationale des bénévoles

Le mot du président

Page 2 : Citations et commentaires personnels

La vie des adhérents

Page 3 : Médaille de la sécurité intérieure pour services rendus

Page 4 : Béziers, journée des associations

Pages 5 et 6 : Frontignan, journée des associations

Pages 7 et 8 : CD34 à Béziers

Actualités diverses

Page 9 : Biographie du rugby français

Page 10 : Le Pass'Sport

Pages 11 à 13 : Engagement et bénévolat à Clermont l'Hérault

Pages 15 et 16 : Association des réserves communales de sécurité

Sportifs héraultais

Pages 17 à 19 :

Felix LEBRUN continue d'étonner les chinois

Graine de championne

Victor KORETZKY encore en Or
Tableau d'Honneur

Presse

Page 19 : Communauté Emmaüs Benjamin a trouvé sa vocation

Page 20 :

Deux jeunes en formation pour devenir arbitres de football

EDITORIAL

LE CINQ DECEMBRE,

JOURNÉE INTERNATIONALE DES BENEVOLES !

Créé en 1985 par l'ONU, elle a pour but de mettre en lumière le travail et l'investissement des bénévoles dans les associations, mais aussi leur poids dans le développement économique que ce soit au niveau local, national et international et surtout de les motiver à s'engager et à donner de leur temps.

Plus de 85% des associations sont gérées par des bénévoles, 12 millions de personnes donnent du temps à une association, 1 français sur 4, plus de 74000 associations ont été créées entre le 1^{er} juillet 2024 et le 30 juin 2025, 1,5 million d'associations sont en activité, 154000 associations emploient 1,9 million de salariés : près d'un salarié sur dix du secteur privé (8,9%).

En premier lieu le souhait d'être utile et d'agir pour les autres. Les motivations altruistes sont plus importantes que les motivations personnelles, en effet se réaliser et acquérir des compétences viennent après le contact, les échanges, la convivialité, le plaisir d'être utile et de pouvoir changer les choses. Le manque de moyens matériels, financiers et humains au sein de leur association reste la principale préoccupation des bénévoles ainsi que les difficultés de renouvellement des responsables. Pour les années à venir, les bénévoles expriment le souhait de s'investir davantage, 40 % envisagent de transmettre leurs compétences !



LE MOT DU PRESIDENT

Quelques citations et quelques commentaires personnels !

« Le bonheur n'est pas d'avoir ce que l'on désire mais d'aimer ce que l'on a ! »

Paulo COEHLO - Une invitation à l'essentiel. A méditer sans prétention !

« Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous ! »

Paul ELUARD – Une belle pensée, plus j'avance plus je crois qu'elle dit vrai !

« L'expérience est le nom qu'on donne à ses erreurs ! »

Qui n'a jamais fait d'erreur ? Celui qui ne fait rien... Cela nous lie tous, dans nos engagements, nos responsabilités, nos apprentissages !

« Être utile à personne, c'est ne servir à rien ! »

Georges POMPIDOU

Merci à tous les bénévoles !

« L'athlète c'est un homme ou une femme qui a décidé de reculer les murs de sa prison ! »

Antoine BLONDEL

Une image puissante, surtout dans les disciplines exigeantes. Le dépassement de soi est un acte de liberté !

« Le dépassement et l'exemplarité d'un sportif peuvent agir sur la société ! »

Richard DACOURY

C'est une responsabilité, d'où l'importance d'enseigner très tôt les valeurs du sport !

« Il faut vivre avec son temps. Ce n'était pas mieux avant, c'était différent ! »

Michel DRUCKER

Une phrase de bon sens, à faire nôtre !

« Je ne parle pas à tous de la même façon, mais je leur parle à tous ! »

Didier DESCHAMPS

Dans la relation humaine il faut adapter, comprendre, s'ouvrir ! Dans nos associations, cette phrase trouve une résonance très actuelle !

Gérard TUGAS

Président du **CD34MJSEA**

*J'ai moi-même un certain nombre de citation mais parmi celles que vous avez (que je détenais aussi), il y en a une que je commenterai : « **La jeunesse n'est pas une période de la vie, c'est un état d'esprit** » de **Mac ARTHUR** ce qui est très vraie mais il y a quelque chose que l'on ne peut contrer, c'est la perte de sensations dans un membre, par exemple une jambe gauche qui ne répond plus malgré tous les **Neurologues** vus depuis 7 ans ! Je reste jeune dans ma tête (j'ai 83 ans) mais cela ne suffit pas. Par contre, j'ai une pêche d'enfer et c'est l'adaptation à son handicap qui fait le reste ! Et surtout ne pas lâcher !*

Jean-Marc DEMONTBRUN

Membre du **CD34MJSEA**

LA VIE DU COMITE

MEDAILLE DE LA SECURITE INTERIEURE POUR SERVICES RENDUS

La médaille de la sécurité intérieure est une décoration honorifique française créée en 2011 par décret présidentiel. Elle vise à récompenser les services rendus par les agents des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers, des personnels de la préfecture, des membres de la sécurité civile, des réservistes ou encore des citoyens engagés dans la protection de la sécurité intérieure.

Cette prestigieuse médaille, créée en 2011, a vocation d'honorer ceux qui, volontaires ou bénévoles œuvrent dans des associations pour des missions relevant de la sécurité intérieure ou des personnalités s'étant distinguée par une action.

Cette distinction récompense de longues années passées à la prévention envers la jeunesse de la commune d'Agde et de ses environs.

*C'est pour cette raison qu'elle a été remise à **Américo DA SILVA**, également détenteur de la Médaille de la Défense Nationale !*



Médaille de la Sécurité Civile



Claude BALSAN
et Américo DA SILVA



Médaille de la Défense Nationale

Claude BALSAN
président d'honneur **CD34MJSEA**

PRESENCE DU CD34MJSEA A BEZIERS

Dans plusieurs villes du département, des membres élus du Comité de l'Hérault ont tenu un stand durant la journée des associations.

Un grand merci aux élus mobilisés au plus près de nos adhérents et futurs médaillés.

A Béziers, c'est **Claude LECOU** et **Monique AGUGLIARO** qui ont tenu le stand !



Claude LECOU et Monique AGUGLIARO



Claude LECOU et Monique AGUGLIARO
membre du CD34MJSEA

PRESENCE DU CD34MJSEA A FRONTIGNAN-LAPEYRADE

Le plafond des licenciés associatifs est tous les ans atteint à **Frontignan - La Peyrade** et pourtant associations diverses et variées et les familles s'y pressent.

Evènement incontournable de la rentrée, permettant à chacune et chacun de trouver les activités qui rythmeront l'année, la 26ème édition du forum des associations de **Frontignan - La Peyrade** s'est tenue le dimanche 7 septembre de 9h00 à 14h00 au **Square Pezzoti** autour de la **salle Roger Arnaud**.

Plus de 120 associations sportives, culturelles, sociales, caritatives, environnementale et solidaires, dont le CDMJESA34, étaient présentes.

Démonstrations d'arts martiaux, de danses, d'activités de bien-être et autres ont eu lieu sur le tatami installé à l'intérieur de la salle Roger Arnaud et sur une scène en extérieur.

Plusieurs buvettes étaient également à la disposition du public dont deux avec petite restauration, ainsi que des stands de crêpes.

« A l'occasion du forum des associations, souligne **Michel ARROUY**, maire de Frontignan-La Peyrade, je veux saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui font vivre nos structures associatives au quotidien : présidents, bénévoles, salariés, membres actifs, etc. Leur énergie, leur générosité et leur sens du collectif sont les fondations d'une vie associative très variée et de qualité, que la municipalité a à cœur de soutenir. »

La municipalité de **Frontignan - La Peyrade** avez mis un stand à la disposition du Comité Départemental de la Jeunesse, des sports et de l'Engagement Associatif de l'Hérault.

Notre correspondant local a pu ainsi assurer la promotion de notre structure à la recherche des bénévoles femmes et hommes dévoué(es) et méritant(es) à récompenser sans oublier d'engager la parité hommes / femmes et la jeunesse.



Le stand du CD34MJSEA



Monsieur Michel ARROUY maire de **FRONTIGNAN**

Claude SOUTADE
membre du CD34MJSEA



monsieur
meuble

MEUBLES TUGAS



2016
 Challenge du commerce et des services
Mercure d'or

*Le prix attire la clientèle,
 la qualité seule la retient.*

MEUBLES TUGAS A BEZIERS DEPUIS 1944

Marie-Pierre et Gérard, ainsi que leurs collaborateurs, seront heureux de vous recevoir dans leur magasin pour vous proposer un large choix de meubles, salons, literies et articles de décoration !

PROCES VERBAL

COMITE DIRECTEUR

Maison Daniel Cordier à Béziers, le 09 septembre 2025

Le mardi 9 septembre 2025 à 18h les membres du Comité Départemental des Médailleurs, de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif se sont réunis à la maison de la vie association, Maison Daniel Cordier à BEZIERS sur convocation du président.

Le président rappelle qu'il a un souci de voix et qu'il va diffuser un enregistrement quant à la partie le concernant et qu'il a pris en compte la demande de plusieurs membres qui indiquent que les réunions sont trop longues.

Il demande à **Alain TERRADE** de se présenter, ce dernier envisageant d'intégrer le Comité.

Le président **Gérard TUGAS** ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

- approbation du compte rendu de la réunion du 17 juin 2025 à SERIGNAN,
- ajouts éventuels au présent ordre du jour,
- communication du président journée du bénévolat 2025,
- les différents challenges,
- point sur les adhérents,
- nomination d'un vérificateur aux comptes.

Approbation du compte rendu du 17 juin 2025 :

Adopté à l'unanimité

Monique AGUGLIARO demande s'il est possible d'envoyer le PV dans la semaine suivant la réunion. Ce sera fait si cela est possible !

Journée du bénévolat :

- Le samedi 6 décembre 2025 dans les salons de l'ASBH à 10h, rdv à 9h pour les membres du Comité,
- présentateur : **Alain GIRAUD**,
- le président a retenu deux structures : **la gymnastique et l'escrime**,
- organisation du café d'accueil et de la collation pour 50 personnes (**Claude SOUTADE**),
- remise de 10 plateaux du bénévolat : proposer des candidats, pour l'instant 6 !
- remise des prix du jeune arbitre : d'ici la fin de semaine, comme l'an passé, le dossier de proposition et un courrier d'accompagnement sera déposé dans les boîtes aux lettres chez **Hérault Sports** aux différents comités départementaux,

Remise des prix des joutes pour les champions ligue juniors et courses camarguaises :

Les plaquettes sont traditionnellement commandées chez « **trophées du sport** » à BEZIERS,

Remises des médailles aux absents des remises en préfecture :

Le cas échéant inviter la famille de **Patrick MOISSONIER**, vérificateur aux comptes pour ce mandat, décédé !

Point sur les médaillés :

Faire des propositions de médailles de bronze. Actuellement 14 dossiers sur 42 possibles sur l'année. Présenter les dossiers du bénévolat !

Les différents challenges :

Tout est calé pour les challenges !

Point sur les adhérents :

Le trésorier indique que l'an dernier il y avait 166 adhérents, qu'à ce jour 125 cotisations sont réglées, que 3 relances par mail ont été faites

Envisager des relances téléphoniques par secteur, 5/6 personnes ne souhaitent plus adhérer et il y a autant de nouveaux. Un état des licenciés à relancer sera adressé aux élus pour des relances par secteur ou connaissance. **Monique AGUGLIARO** rappelle que précédemment il était adressé un courrier de félicitation accompagnée du bulletin d'adhésion aux récipiendaires de la médaille de bronze.

Communication et réseaux sociaux :

Claude SOUTADE prend la parole et indique qu'il a récupéré les médaillés depuis 2020, soit 352. Attention tous n'ont pas été proposés par le CD34 !

Le site fonctionne bien et il est en accès libre !

- Donner les infos à publier **facebook**, ne pas hésiter à faire des demandes aux amis.
- Si problème de connexion passer par le Président **Gérard TUGAS**.

Journée des associations :

- **FRONTIGNAN-LAPEYRADE**
- **BEZIERS** : stand commun avec l'OMS et LODEVE
- Sur chaque site : **distribution de flyer personnalisé avec le/les noms des correspondants de secteur.**

Hello asso :

Claude SOUTADE propose la création d'un **compte asso pour les encaissements**. Ce compte est gratuit ! Au vu du nombre d'adhérents et de leur âge le trésorier n'y est pas favorable.

Mise au vote : 2 pour, 2 contre, 6 absentions.

La mise en place de ce compte n'est pas validée !

Prochains rendez-vous :

- **4 novembre 2025** : Comité Directeur à Béziers.

Questions/informations diverses :

Assemblée Générale : Samedi 31 janvier 2025 à 9h à LODEVE, Salle du conseil municipal !

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture la séance à 19h20 !

**La Secrétaire Générale
du CD34MJSEA
Myriam MONTAGNE**



ACTUALITES DIVERSES

BIOGRAPHIE DU RUGBY FRANCAIS

Les français découvrent le rugby au 19^{ème} siècle !

Le 20 mars 1892, le Baron **Pierre DE COUBERTIN** met sur pied et arbitre un match R.C de France contre Stade Français, c'est la « finale » du championnat de France, finale un tant soit peu champêtre, un super hêtre trône au milieu de la *place Bagatelle*, c'est le commencement d'une longue histoire !

En 1919, il y avait en France 241 clubs. En 1923 il y en avait 881 clubs. Durant la 2^{ème} guerre mondiale, la F.F.R ne compte plus que 473 clubs.

La Fédération Française de rugby voit le jour le 11 octobre 1920.

Après la guerre, c'est la domination du Football Club Lourdaise (7 titres en 12 ans), Grenoble fut Champion de France en 1954 : 15 voitures découvertes amenèrent les 15 champions dauphinois de la gare au siège du club, mais après avoir parcouru 10 km afin que la population puisse applaudir ses champions.

Pour l'AS Béziers, champion de France en 1961, la nuit qui suivit le titre fut une nuit de folie. Tout Béziers attendait le train des joueurs qui arrivait de Lyon où il y a eu 5000 supporters biterrois qui avaient assisté à la défaite des dacquois. A Béziers, personne ne voulait se coucher, les cafés des Allées Paul Riquet étaient envahis, les vitres de la gare volèrent en éclat ! **Pierre DANOS**, notre « Petit Prince » vogua sur une mer humaine déchaînée.

Souhaitons pouvoir revivre de tels moments dans toutes les villes rugbystiques de France pour que les vieux retrouvent leur jeunesse et les jeunes puissent vivre une grande joie mêlée de fierté pour leur ville. Il y va de la réputation sinon de l'honneur d'une ville quand une cité, toute entière, s'identifie à ses joueurs.



Claude LECOU
membre du CD34MJSEA

LE PASS'SPORT EVOLUE

POUR LA SAISON 2025-2026

Le **Pass'Sport** est une aide forfaitaire, versée sous conditions, pour permettre à des jeunes de s'inscrire dans un club sportif. Le dispositif est reconduit pour la saison 2025-2026, mais désormais il est davantage ciblé sur les jeunes qui ont atteint l'âge où la pratique sportive diminue généralement. Dans le même temps, le niveau de l'aide est revalorisé.

Créé en 2021, le **Pass'Sport** pourra à nouveau être sollicité par des jeunes souhaitant s'inscrire dans un club sportif lors de la saison 2025-2026.

Le dispositif est désormais réservé aux personnes suivantes :

- les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (**ARS**),
- les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (**AEEH**),
- les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (**AAH**),
- les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une *aide annuelle du CROUS*.

Le **ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative** précise que le dispositif est ainsi « plus ciblé à l'âge où la pratique sportive des jeunes décroche, autour de 14 ans ».

Jusqu'alors, pour les bénéficiaires de l'**ARS**, le dispositif était accessible *aux enfants dès l'âge de 6 ans*.

Quel est le montant du Pass'Sport lors de la saison 2025-2026 ?

L'aide, versée par l'État, est de **70 € par enfant** lors de la **saison 2025-2026**, son montant était de **50 €** auparavant.

Où utiliser le Pass'Sport ?

Le **Pass'Sport** peut être utilisé lors d'une inscription dans :

- un club affilié aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative (les fédérations scolaires sont en revanche exclues du dispositif),
- une association agréée « jeunesse et éducation populaire » (**JEP**) ou « **sport** »,
- une structure des loisirs sportifs marchands (par exemple, **une salle d'escalade ou une salle de fitness**).

À noter :

Retrouvez les associations et clubs situés près de chez vous qui acceptent le **Pass'Sport**, grâce à la **carte interactive** mise en place par le **ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**. Si la structure sportive qui vous intéresse n'y figure pas, il est possible qu'elle soit partenaire mais non référencée. N'hésitez pas à vérifier directement auprès d'elle.

Comment bénéficier du Pass'Sport ?

- La date et le mode de réception de votre code **Pass'Sport** dépendent de votre situation,
- pour **les jeunes de 14 à 30 ans**, qui sont bénéficiaires de l'**ARS**, de l'**AEEH** ou de l'**AAH** : le code vous sera envoyé fin août par courriel ou SMS.
- pour les enfants de 6 à 13 ans bénéficiaires de l'**AEEH** : une demande devra être faite pour bénéficier du **Pass'Sport**, à partir du 1^{er} septembre.
- pour les étudiants boursiers : le code vous sera envoyé par courriel entre mi-octobre et mi-novembre.

Le **Pass'Sport** peut être utilisé pour toute inscription effectuée entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre 2025**. Cependant, il est possible d'appliquer la réduction immédiatement au sein des clubs qui réalisent leurs inscriptions en juin.

ENGAGEMENT ET BENEVOLAT DANS LE MILIEU ASSOCIATIF

Clermont l'Hérault

Salle des Dominicains - 5 septembre 2025

Intervenants :

- ◆ **Bruno LAPEYRONIE**, Directeur Comiti-Lab, Enseignant Chercheur Consultant/animateur,
- ◆ **Gérard BESSIERE**, Maire de Clermont l'Hérault, Inspecteur Général de la Jeunesse et des Sports honoraire,
- ◆ **Daniel ZIELINSKI**, Délégué ministériel à la francophonie sportive, Inspecteur Général de l'Education du Sport et de la Recherche,
- ◆ **Céline ALLEGRE**, Présidente du MUC Omnisports, Présidente de la commission des compétitions de la ligue Occitanie de handball, Membre du bureau directeur de la Fédération Française des Clubs Universitaires, Membre du CDOS 34,
- ◆ **Nicolas REMOND**, chef du pôle jeunesse, engagement et vie associative. DRAJES Occitanie.

Définition :

Qu'est-ce qu'un Bénévole : La définition communément retenue est celle d'un avis du Conseil Économique et Social du 24 février 1993 : « *Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial* ». Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme. Il se distingue donc de la situation de travail (ou salariat) essentiellement par les critères suivants : pas de rémunération, pas de lien hiérarchique. »

Constat :

Quelques chiffres clés en France : Environ 13 millions de bénévoles, soit 24% de personnes résidant en France. La médiane du nombre de bénévoles en club est de 10 à 19 bénévoles. Presque 50% ont moins de 50 adhérents (chiffre en augmentation). 54% des clubs ont un budget entre 1 000 et 10 000€.

Peu d'associations sont locataires des locaux utilisés, encore moins en sont propriétaires. Concernant le bureau des associations, il est possible de noter une petite (et lente) augmentation du nombre des dirigeantes, mais de façon plus limitée dans le champ du sport : 39 à 50% des femmes composent dorénavant le bureau associatif, mais seulement 20% dans le sport. On regrettera également le vieillissement continu de l'âge du Président, alors que celui-ci fait l'objet d'un allongement des études universitaires.

Les principaux secteurs :

- **Sport** : 31%
- **Défense des causes, de droits, d'intérêts** : 19%
- **Actions sociales, humanitaires et caritatives et santé** : 17%
- **Loisirs, divertissements, vie sociale** : 13%.

Quels étaient les attendus de cette réunion :

Repositionner à partir des éléments nationaux que nous détenons, les enjeux du monde associatif notamment en milieu rural. Le mouvement associatif en France, malgré toute la dynamique qu'on veut bien lui prêter, à juste titre, repose majoritairement sur des petites associations historiques et locales, au fonctionnement bénévole et au budget limité.

Ces questions amènent forcément un engagement différent d'hier.

La table ronde a pour vocation à partager le constat, des pistes opérationnelles actuelles et des réflexions futures potentielles.

Un engagement en mutation :

De nouvelles formes d'engagement voient le jour avec le « bénévolat ponctuel », « les missions coups de poing », les plateformes numériques de mise en relation.

Retour sur le constat :

Rapport **Daniel ZIELINSKI** co-écrit avec **Gérard BESSIERE** :

Ce rapport écrit en 2016 sur le sujet développe 16 préconisations qui demandaient une clarification, notamment sur l'efficacité des actions publiques déjà en place. Le constat de la « crise du bénévolat » résulterait-elle en partie d'un certain immobilisme général ?

Partage de Céline Allègre des difficultés de gestion RH des bénévoles ainsi que des problèmes de trésoreries. L'engagement des femmes est-il reconnu à sa juste valeur ?

Nous pouvons nous questionner sur la place des femmes dans les instances dirigeantes des bureaux directeurs associatifs à l'image de la société.

Nicolas REMOND : les aides et l'accompagnement de l'Etat suivent l'évolution des pratiques associatives et sont aussi disponibles pour le soutien en formation de gestion.

Point sur la situation à Clermont l'Hérault de **Gérard BESSIERE** : chiffres et bilan.

Solutions concrètes déjà apportées :

DRAJES : accompagnement du Ministère sur l'engagement des bénévoles (guide du bénévolat).

Les préconisations identifiées dans le rapport des dispositifs de soutien à la vie associative de 2016 mises en place. Que faut-il encore faire ? Le second rapport en 2025 sur les aides financières aux assos « implore » une simplification et évaluation des dispositifs.

La dernière préconisation du paragraphe N°15 évoque la sensibiliser des citoyens au bénévolat en renforçant le parcours citoyen d'engagement des enfants et des jeunes, à l'école et en dehors [DJEPVA, DGESCO], notamment dans les « Juniors Associations », améliorant la visibilité de la **plateforme publique jeuxaider.gouv.fr**, et y connectant les plateformes de bénévolat gérées par les collectivités territoriales [DJEPVA].

Adapter l'offre de missions :

Proposer des missions courtes, ciblées, en accord avec les disponibilités des nouveaux bénévoles.
Créer une "expérience bénévole" : Imiter les bonnes pratiques des JO (accueil chaleureux, formation, événements de reconnaissance).

Communiquer sur l'impact : Montrer concrètement l'utilité de l'engagement (ex: "grâce à vous, nous avons pu aider X personnes").

Utiliser les plateformes numériques : Se connecter aux plateformes comme le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) ou France Bénévolat.

Et demain : Que faire d'autres ? :

Présentation du projet de La Filandière par **Gérard BESSIERE**.

Valorisation des bénévoles (reconnaissance, comptage des annuités dans le décompte retraite) par **Céline ALLEGRE** et **Daniel ZIELINSKI**.

Mécénat de compétences par entreprise par **Nicolas REMOND**.

Sentiment d'appartenance (projet associatif, goodies etc...).

Utiliser les bases de données JOP / Ville de Marseille / France bénévolat, pour recruter des bénévoles sur des missions courtes.

Conclusion :

La vie associative apporte, entre autres, du lien dans une commune, propose un encadrement des pratiques culturelles et sportives, est un soutien aux personnes en difficulté. Elle doit être l'affaire de tous, pouvoirs et citoyens, pour qu'elle se développe au mieux au sein de la société. Conscients de tous ces bienfaits, l'engagement du bénévolat doit pouvoir compter sur une assistance communautaire renforcée pour espérer perdurer.

Annonce de la mise en place d'atelier de **formations COMITI** pour aller plus loin en automne avec le **CFGa**, puis en janvier en fonction des besoins identifiés.

Questions/réponses avec participation des publics :

Témoignage de volontaires !



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'HERAULT DES RESERVES COMMUNALES DE SECURITE CIVIQUE



Une **Réserve Communale de Sécurité Civile** est créée par arrêté municipal. Le Maire de la commune est le Président de la **RCSC** et à ce titre responsable du bon fonctionnement et des actions menées par les bénévoles. Il est également responsable de la sécurité des bénévoles lors de leurs missions. La **RCSC** fournit un cadre juridique de référence, mais chaque commune est libre de l'organiser comme elle l'entends, en fonction des risques présents et des possibilités locales.

La **RCSC** est constituée exclusivement de bénévoles, sans condition d'âge ou d'aptitude physique mais "ayant les capacités et les compétences correspondant aux missions qui leurs sont dévolues" (article L. 1424-8-3).

La loi prévoit la signature d'un "**contrat d'engagement**" entre le bénévole et l'autorité communale, constatant le libre accord entre les deux parties.

En cas de sinistre et d'activation de la **RCSC**, le bénévole est considéré comme un "**collaborateur occasionnel de service public**" : à ce titre, des dispositions législatives concernant la procédure d'appel aux réservistes, l'indemnisation en cas de perte de salaire, l'assurance ...

Les bénévoles d'une **RCSC** ont vocation à agir sur le seul territoire de leur commune. Toutefois, en cas de sinistre important au-delà, la **RCSC** peut sortir de sa commune à la triple condition que la demande émane du **Directeur des Opérations de Secours** (Maire de la commune sinistrée ou Préfet), que la décision d'engagement soit prise par le **Maire de la commune d'origine**, et qu'un accord soit intervenu sur les modalités de répartition des frais éventuellement engagés.

Les missions dévolues aux RCSC sont :

- Contribuer à la sensibilisation et à la préparation des populations face aux risques.

En cas de sinistre important :

- Apporter de l'aide au Maire en cas de sinistre sur le territoire communal
- Participer au soutien et à l'assistance aux populations sinistrée
- Participer à l'appui logistique et au rétablissement des activités.
- En fonction de la nature et de l'ampleur du sinistre, les missions qui peuvent être confiées aux bénévoles des **RCSC** par le maire peuvent être de toute nature, mais toujours en adéquation avec les capacités des bénévoles.

Remarque :

Les bénévoles de la **RCSC** ont vocation à agir dans le seul champ des compétences communales. Ils ne peuvent en aucune manière se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

Les bénévoles des **RCSC** ont vocation à intervenir lors de sinistres importants sur le territoire de leur commune. Les risques majeurs identifiés par les services de l'Etat dans le département sont explicités dans le Dossier Départemental des Risques Majeurs (**DDRM 2012**).

Ils sont classés ainsi :

A/ Les risques naturels :

- le risque inondation (débordement de cours d'eau, crue torrentielle...) : 305 communes sont concernées par ce risque dans l'Hérault,
- le risque littoral (tempête, submersion marine, surélévation de l'étang, érosion du littoral) : 30 communes du front de mer ou en bordure d'étangs sont concernées,
- le risque feux de forêts : 142 communes sont concernées,
- les mouvements de terrain (tassements et affaissements, retraits/gonflements des argiles, glissements de terrains...) : concernent environ la moitié des communes de l'Hérault,
- le risque sismique, qui concerne la moitié des communes du département mais à un niveau faible.

B/ Les risques technologiques :

- le risque industriel : 7 établissements "Seveso" sur 5 communes,
- le risque de rupture de barrage : 6 barrages créent un risque sur 29 communes à proximité immédiate,
- le risque de rupture de digues, qui concerne 6 communes,
- le risque de transport de matières dangereuses : (hydrocarbures, produits chimiques...), concerne toutes les communes traversées par des routes, des voies ferrées ou des canaux. De plus, 115 communes le sont par des conduites souterraines de gaz,
- le risque minier (effondrement à l'aplomb de galeries) : 75 communes ont accueilli une activité minière dans le passé.



SPORTIFS HERAULTAIS

Félix Lebrun continue d'étonner les chinois !

A Pékin, il a été gigantesque !

Le montpelliérain de 19 ans a écarté en demi-finale du Grand Smash le n°2 mondial Lin SHIDONG, 4 sets à 2. Il est devenu le 1^{er} français à atteindre la finale d'un des tournois les plus prestigieux du circuit international, l'équivalent d'un Grand Chelem au tennis. Quelques heures plus tard face à Wang CHUGUIN, le n°1 de la planète, la marche a été trop haute. Le fabuleux gaucher l'emporte en 4 manches, 11-7 11-2, 11-5 et 11-7. Toutefois, la performance reste immense pour le double médaillé de bronze olympique qui grimpe à la 5^{ème} place mondiale. Avant le tournoi de Montpellier à la fin octobre où Félix LEBRUN défendra son titre, les 2 frangins participent aux championnats d'Europe par équipes à Zadar en Croatie. Avec les bleus, Félix et Alexis LEBRUN ont d'abord battu les espagnols, 3 victoires à 1 puis ont récidivé le 13 octobre 2025 en expédiant les hongrois, 3 à 0 se qualifiant pour les 8^{ème} de finale. L'objectif des LEBRUN est simple, devenir champions d'Europe avec l'équipe de France. Un sacre attendu et espéré depuis 1998.



Graine de championne !

La judokate de 20 ans du Montpellier Judo Olympic, Emma MELIS a été sacrée vice-championne d'Europe juniors en moins de 57kg, le 4 septembre 2025 à Bratislava en Slovaquie. La judoka originaire de l'Aude a signé une journée quasiment parfaite sur les tatamis, le résultat d'une préparation idéale marquée par un stage aux côtés des meilleures Françaises en juillet dernier au Creps de Montpellier. Emma MELIS a obtenu une médaille d'argent, la 1^{ère} de sa carrière à partir des huitièmes et jusqu'à la demi-finale, Emma MELIS n'a laissé aucune chance à ses adversaires. D'abord une Suissesse puis une Lituanienne ont été éliminées par ippon. L'Albanaise et l'Israélienne qui ont suivi n'ont rien pu faire face à la force de frappe de la Montpelliéraine. En finale, face à l'Italienne Michela TERRANOVA, une seule erreur d'inattention fut fatale. Emma MELIS se faisait surprendre lors du temps supplémentaire et laissait échapper l'or. Cette performance assure à la championne de France une place pour les championnats du monde juniors à Lima !



Emma MELIS et son entraîneur

Victor KORETZKY encore en Or !

Le 9 septembre 2025, **Victor KORETZKY** a conservé son titre de champion du monde de short-track dans le **canton de Valais en Suisse** à l'issue d'une course haletante et d'une grosse remontée dans le dernier tour. Sacré l'année passée en Andorre, le vététiste biterrois a remporté au sprint un deuxième titre consécutif. Le vice-champion olympique est venu souffler la victoire à **l'Américain Chris BLEVINS** dans les tout derniers mètres. Dans une course compacte typique de ce format court, **l'autre tricolore Mathis AZZARO** a longtemps mené le groupe de tête avant que **Chris BLEVINS** ne place une attaque très tranchante à l'entame du dernier tour. Seul **Victor KORETZKY** est arrivé à suivre. **Le champion du monde en titre** fit ce qu'il sait faire de mieux, négocier habilement les parties techniques pour revenir dans la roue de l'Américain et finalement le dépasser dans un sprint furieux. **Mathis AZZARO** raflant la médaille de bronze.



Victor KORETZKY

Tableau d'honneur :

Pour sa 1^{ère} sortie avec *l'équipe de France*, le **décathlonien Antoine FERRANTI** a réussi un coup de maître aux **mondiaux d'athlétisme de Tokyo au Japon** faisant mieux que prévu. Le **21 septembre 2025**, l'athlète agathois de **22 ans** a terminé **12^{ème} de la compétition battant 4 records personnels le 100m, le 400m, le 110m haies et le 1500m qu'il a remporté en 4'13"**.

Superbe performance du tennisman de 23 ans, **Arthur CAZAUX** qui remporte le 12 octobre 2025, le **125^{ème} Challenger de Jinan** dans l'est de la Chine. Solide derrière son service, le montpelliérain a battu en finale l'américain **MACKENZIE MAC DONALD** en **2 sets, 6-3, 6-2** en une heure trente de jeu. Impeccable tout au long de la semaine, l'héraultais n'a concédé qu'une seule manche en 5 matches. Il décroche le **4^{em} trophée Challenger** de sa carrière et intègre pour la 1^{ère} fois le top 60 mondial à la 58^{em} place. **A Ténériffe en Espagne, samedi 9 août 2025**, **Pierre MORTETON** le **véloplanchiste** de **36 ans** a remporté avec panache un **4^{ème} titre mondial en slalom X**. Celui qui réside à **Pérois** a confirmé son succès de l'année dernière. **Le windsurfer** espère maintenant conserver son titre en **planche à voile à foil**. Cela passe par **l'Allemagne** puis **le Japon au mois de novembre** afin d'ajouter à son palmarès un **cinquième titre**.

Textes de **Alain MARROT**
membre du **CD34MJSEA**



Antoine FERRANTI



Arthur CAZAUX



Pierre MORTETON



Midi Libre 24-09-2025

La Grande-Motte

Joël Ortiz se mobilise en faveur de la communauté Emmaüs

Ce vendredi 29 août, Joël Ortiz a convié Martine Marragou, la présidente de la communauté Emmaüs Montpellier, à assister au spectacle transformiste des Starsystem's sur la scène de la plage privée Chez Colette. L'occasion de lui remettre un chèque de 1 000 € pour la soutenir dans ses actions.

L'engagement de Martine Marragou salué

« En 2019, lors d'une réunion de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Hérault, j'ai rencontré Martine. J'apprends alors que la communauté Emmaüs ne reçoit aucune subvention quelle qu'elle soit. Le fonctionnement de la communauté est aussi complexe que la gestion de mes propres entreprises », insiste le patron de Chez Colette, prénom

affectueusement donné à la paillote en honneur à sa mère. Et de poursuivre : « J'ai acheté les objets de décoration chez Martine, mes saisonniers viennent travailler avec les vélos que je déniche chez elle. Martine se donne corps et âme pour Emmaüs, je veux l'aider en retour avec ce chèque. »

La communauté de Montpellier est l'une des plus importantes de France. Elle est laïque, aconfessionnelle et apolitique. « Je m'occupe de 110 compagnons et cinq enfants, tous de 26 nationalités différentes. Nous sommes 40 bénévoles et 12 salariés. Je leur dois le logement, la nourriture, les vêtements, les soins et toutes les formalités administratives. Ils reçoivent 410 € d'argent de poche par mois. En contrepartie, ils travaillent 8 heures par jour. Les migrants



Un chèque de 1000 € remis après la soirée transformiste.

ont des cours de français et de citoyenneté obligatoires. Ils arrivent avec des bleus au corps mais ce sont les bleus à l'âme les plus difficiles à soigner », évoque Martine Marragou avec émotion. Huit années de béné-

volat la précédent, elle s'est toujours engagée en faveur de causes humaines, « mon père était secrétaire de la Croix Rouge, la solidarité est dans notre ADN familial », conclut-elle.

► Correspondante Midi Libre : 07 84 54 03 80

Benjamin a trouvé sa vocation

FOOTBALL Arbitrage.

Benjamin Colin représente la relève de l'arbitrage dans l'Hérault et au-delà puisque le jeune homme, 16 ans, licencié à Prades-le-Lez, a bien l'intention de persévérer au cœur du jeu.

Major de sa promotion la saison dernière (1er sur 36 arbitres en JDA 3), il a passé sa première formation en octobre 2023 avant de prendre le sifflet pour son premier match en janvier 2024. « J'ai surtout arbitré en U14, U15 DI l'an passé. On verra cette année comment se passent les affectations, avec peut-être plus de matches en Territoire. »

Une vocation « qui est venue un peu comme ça ! », qu'il a nourri au fil des matches et des responsabilités. Avec l'envie affir-

mée de graver les échelons. « Arbitre, on découvre plus de choses ; on va arbitrer un peu tous les clubs, on voyage. Ce premier moment que j'apprécie en tant qu'arbitre, c'est lorsque je découvre mon affectation du week-end, qui est où je vais officier. C'est à la fois l'inconnu du niveau, des équipes, du stade. »

Monter les échelons

L'ambiance des matches, les supporters, il fait abstraction. « Je sais ce que j'ai à faire ».

Et quand on lui demande s'il veut aller plus loin, c'est un oui, sans ambiguïté. « C'est un métier intéressant. Dans un milieu que j'aime, le football, on peut bien gagner sa vie ! Déjà, là, à mon niveau, en faisant quelques

matches, je gagne de l'argent. C'est une partie que je ne connaissais pas quand j'ai commencé à être arbitre. J'aimerais monter les échelons. Je suis actuellement à la phase Jeune arbitre District, ensuite, c'est le niveau Jeune arbitre de Ligue que je vise dans les prochaines années puis Jeune arbitre fédéral, là où je veux aller ».

Avant cela, Benjamin s'est préparé individuellement et physiquement durant l'été, affûté pour sa rentrée, mi-septembre. « Je parle beaucoup aux joueurs sur le terrain, pas spécialement sévère mais plutôt pédagogue. Il faut trouver le bon équilibre. On a aussi des observateurs qui nous conseillent là-dessus pour progresser.



Benjamin Colin au cœur du jeu.

On peut toujours s'améliorer ; sur des matches un peu plus difficiles, il va falloir être plus présent. »

N. H.

15-10-2025

Deux jeunes en formation pour devenir arbitres de foot



Lilou, 14 ans, et Liam, 17 ans, partent en formation d'arbitre officiel.

L'Olympique Midi Lirou Poilhes/Capestang peut être fier de ses jeunes. Cette année, deux de leurs licenciés ont décidé de franchir un nouveau cap : ils partent en formation d'arbitre officiel lors de la première semaine des vacances de la Toussaint. Lilou (14 ans) et Liam (17 ans), motivés et passionnés, s'engagent avec sérieux dans ce parcours exigeant. À une époque où la vocation arbitrale se fait de plus en plus rare, leur démarche témoi-

gne d'une véritable passion pour le football et d'un bel esprit d'engagement. Le club est extrêmement fier de leur choix et les accompagnera tout au long de cette aventure. Ces deux jeunes sont la preuve vivante que la devise « *Plus qu'un club, une famille* » n'est pas qu'un slogan, mais une réalité qui se construit jour après jour. Le rendez-vous est désormais pris pour leurs premiers matches en tant qu'arbitres officiels !

